

## Ville participante

Saint-Sulpice

## Titre du défi proposé

# Réduction de l'empreinte hydrique de bâtiments

## Présentation de la ville et contexte du défi

La paroisse de Saint-Sulpice doit conjuguer avec un enjeu régulier de disponibilité de l'eau potable, entre les sécheresses et les pluies diluviennes. L'entièreté des portes du territoire, à l'exception de celles situées sur les îles, dépend du système d'aqueduc de la municipalité. Ainsi, la municipalité doit être constamment à l'affût pour assurer une eau de qualité à ces 3 413 citoyens. En innovant dans la gestion de l'eau directement sur son hôtel de ville, qui héberge aussi une caserne, la municipalité réduit le fardeau du service offert au citoyen tout en devenant un exemple de bonne pratique pour ceux-ci et une vitrine inspirante pour les autres municipalités. Afin de régler le problème, il faut aller au-delà de la sensibilisation à la surconsommation des citoyens, en mettant en place des technologies permettant de réduire au maximum la quantité d'eau potable utilisée et de maximiser toutes les sources d'eau disponibles, comme l'eau de pluie ou l'eau grise.

## Enjeux et contraintes

Le manque d'eau entraîne de grands enjeux :

- La source d'eau potable de la municipalité se fait par bassin de captation (drain horizontal) de surface et est très vulnérable à la contamination et aux sécheresses. Cette année, suite aux pluies diluviennes, notre bassin a été contaminé, ayant pour conséquence l'arrêt complet de la distribution de l'eau potable, et ce, durant six (6) mois. De ce fait, nous avons été alimentés en eau potable par les villes contigües entraînant des factures élevées de leur part;
- La municipalité souhaite devenir un exemple pour ces citoyens en mettant en place les outils pour une meilleure gestion de l'eau potable en réduisant son empreinte hydrique.
- Le manque d'eau obligera la municipalité à appliquer les règlements municipaux de façon plus ferme afin de contrôler les usages de l'eau potable (ex. Interdiction d'arrosage, limitation du temps d'arrosage, etc.). Toutefois, le manque de ressources humaines pour ce faire est un enjeu majeur pour la municipalité.
- Des coûts faramineux pour la protection de notre source d'eau potable sont à prévoir à court terme

- L'usine où est entreposé et traité l'eau potable (chlore seulement), nécessitera de grand investissement pour la mettre aux normes et prévoir un système de filtration et de qualité de l'eau potable;

### Objectifs de la solution recherchée

La municipalité de Saint-Sulpice souhaite réduire au maximum l'empreinte hydrique de ses bâtiments afin de démontrer que des innovations technologiques peuvent aider à réduire la pression sur les réseaux d'eau potable. La réfection de l'hôtel de ville et de la caserne incendie est une occasion parfaite pour mettre en place des méthodes afin de réduire l'utilisation d'eau potable et d'optimiser l'utilisation de l'eau de pluie et de l'eau grise dans le bâtiment (toilette, lavabo, douche, lave-vaisselle, remplissage du camion-citerne, lavage des camions et arrosage des plates-bandes de la municipalité) et autour de ce bâtiment.

Nous souhaitons, par ces actions, devenir une vitrine pour nos citoyens et les municipalités avoisinantes.

### Contribution de la municipalité

- La municipalité s'engage à partager les données d'économie de l'eau disponibles et mettre les ressources humaines nécessaires pour ce faire.
- La municipalité souhaite sensibiliser sa population des nouveaux équipements permettant la réduction de la consommation d'eau potable.

### Autres informations pertinentes

La municipalité dans son projet de construction du nouveau bâtiment municipal souhaite ajouter un aménagement de type parc éponge afin de réduire le ruissellement. De plus, nous sommes à regarder pour que le stationnement de ce bâtiment soit de type alvéole au lieu de l'asphalte imperméable préexistant.

